

récolte d'orge, de seigle et d'un peu de froment. Cette île renferme 3 vg. : Porseneoc, Carn et Goualen ; 2 forts et 4 batteries. 800 h.

BASELICE, bourg du roy. de Naples, prov. de Sanneo, distr., 7 l. S.-E. de Campobasso ; hôpital et deux Monts-de-Piété pour marier les filles pauvres. 3,250 h.

BAS-EN-BASSET, bourg de Fr., dép. de la H.-Loire ; arr., 4 l. N. d'Issengeaux, chef-l. de cant., poste de Monistrol rive gauche de la Loire ; fabriques de blanches, de dentelles, rubans de fil et poterie. Eaux minérales froides. 4,500 h.

BAS-ET-LEZAT, vg. de Fr., dép. du Puy-de-Dôme ; arr., 4 l. N.-E. de Riom, cant. de Randans, poste d'Aigues-Perse. 500 h.

BASCONS, vg. de Fr., dép. des Landes ; arr., 3 l. S.-E. de Mont-de-Marsan, cant. et poste de Grenade-sur-Adour. 850 h. — *Autre*, vg. de Fr., dép. du Gers ; arr., 7 l. S.-O. et poste de Condom, cant. d'Eauze. 370 h.

BASIÈGE, vg. de Fr., dép. de la H.-Garonne ; arr., 2 l. N.-O. et poste de Villefranche, cant. de Mongiscard. 1,680 h.

BASILICATE, prov. du roy. de Naples ; ses bornes sont : au N. la Capitanate, au S. la Calabre citérieure, à l'E. la terre d'Otrante et le golfe de Tarente, et à l'O. la principauté citérieure. Cette prov. qui a 520 l. c. de superficie, est couverte dans sa partie N.-O. par les Apennins qui, se partageant là en deux branches, se dirigent d'un côté vers l'E., de l'autre vers le S. De nombreuses riv. en descendent et vont se jeter dans le golfe de Tarente ; sol argileux, agriculture fort négligée. Les princip. productions consistent en maïs, coton, chanvre, lin, tabac et vins renommés ; on récolte dans les montagnes le vermine, espèce de froment. Les Apennins sont peuplés de pins dont on tire la térébenthine. Les loups qui descendent de ces forêts dévastent souvent les troupeaux de chèvres et de moutons. Les habitants, dépourvus de toute activité et de toute ambition, vivent de maïs et de végétaux, et ne prenant pas même la peine de se faire des chaussures, s'enveloppent les pieds de morceaux de peau d'animaux.

BASILUZZO, l'une des îles Lipari dans la Méditerranée, 7 l. N.-E. de l'île Lipari ; inhabité.

BASINGSTOKE, bourg d'Anglet, comté de Southampton, 6 l. N.-E. de Winchester ; fabriques de serges, droguets et diverses espèces d'étoffes de laine ; il y a dans ce seul bourg quatre écoles gratuites. 3,170 h.

BASLEMONT (S.), vg. de Fr., dép. des Vosges ; arr., 5 l. S. de Méricourt, cant. et poste de Darney. 280 h.

BASLIEUX, vg. de Fr., dép. de la Moselle ; arr., 5 l. N. de Briex, cant. et poste de Longwy. 540 h. — **B.-lès-Fismes**, Marne ; arr., 6 l. O. de Reims, cant. et poste de Fismes. 330 h. — **B.-sous-Châtillon**, Marne ; arr., 6 l. S.-O. de Reims, cant. de Châtillon, poste de Dormans. 240 h.

BASLY, vg. de Fr., dép. de Calvados ; arr., 3 l. N. et poste de Caen, cant. de Creully. 520 h.

BASOQUE (la), vg. de Fr., dép. de l'Orne ; arr., 6 l. N. de Domfront, cant. et poste de Tinchebray. 300 h.

BASQUEVILLE ou **BACQUEVILLE**, bourg de Fr., dép. de la Seine-Inf. ; arr., 4 l. S.-S.-O. de Dieppe, 9 l. N. de Rouen, chef-l. de cant. ; manufactures de toiles et de serges. 2,190 h.

BASS, détroit situé entre la Nouv.-Hollande et la terre de Van-Diemen ; découvert en 1799 par un médecin nommé Bass.

BASS, petite île de la mer du N., côte d'Ecosse et comté d'Haddington, à l'entrée de la baie de Forth.

BASSA, port de mer de la Guinée supérieure, côte de l'Ivoire, 25 l. E.-N.-E. du cap Palmas.

BASSAC, vg. de Fr., dép. de la Charente ; arr., 4 l. E. de Cognac, cant. et poste de Jarnac ; territoire fertile en vignobles ; vins dont on fait d'excellente eau-de-vie. 840 h.

BASSAM (grand), v. de la Guinée supér., côte de l'Ivoire, 40 l. O.-N.-O. du cap des Trois-Pointes.

BASSANNE, vg. de Fr., dép. de la Gironde ; arr., 5 l. N. de Bazas, cant. d'Auros, poste de la Rèole. 200 h.

BASSANO, v. du roy. Lombard-Vénitien, prov., 6 l. 1/2 N.-N.-E. de Vicence, et 9 l. 1/2 N.-N.-O. de Padoue, sur la Brenta. Elle est remarquable par son pont de 180 pieds de longueur ; ses rues pavées de lave, et ses trottoirs de marbre ;

filature de soie, fabriques de draps et d'ustensiles en cuivre, commerce de soie, de draps, de bois, de grains, de fer, de vins, de bestiaux et de charbon, qu'on expédie pour Venise. 11,755 h.

BASSAUCOURT, vg. de Fr., dép. de la Meuse ; arr., 8 l. N. de Commercy, cant. de Vigneulles, poste de St.-Mihiel. 80 h.

BASSECOUR, vg. de Suisse, cant., 10 l. N. de Berne ; papeterie considérable. 700 h.

BASSÉE (la), v. de Fr., dép. du N. ; arr., 5 l. S.-O. de Lille, chef-l. de cant. ; filature de coton et de laine peignée, fabr. de savon noir, d'huile et de poterie ; distillerie d'eau-de-vie, commerce de graines oléagineuses, de grains et de houille ; 4 foires annuelles, le 19 de janvier, avril, juillet et octobre. 3,000 h.

BASSE, canal de Fr., dép. du N. et du Pas-de-Calais ; il dérive de celui de la Deule.

BASSE-GOULAIN, v. de Fr., dép. de la Loire-Inf. ; arr., 1 l. 1/2 E. et poste de Nantes, cant. de Vertou. 250 h.

BASSE-INDRE, vg. de Fr., dép. de la Loire-Inf. ; arr., cant., 2 l. O. et poste de Nantes. 1,700 h. Fonderie de canons pour la marine.

BASSE-POINTE, v. de la Martinique, côte sept., 6 l. O.-N.-O. du cul-de-sac de la Trinité.

BASSÈRE, vg. de Fr., dép. des Hautes-Pyrénées ; arr., cant., 1 l. O. de Bagnères-de-Bigorre ; eaux minér.

BASSE-SUR-LE-RUPT, vg. de Fr., dép. des Vosges ; arr., 5 l. E. et poste de Remiremont, cant. de Saulxure. 780 h.

BASSE-TERRE, v. cap de l'île St.-Christophe, l'une des petites Antilles ; commerçante et bien peuplée.

BASSE-TERRE (la), v. cap. de la Guadeloupe, 7 l. 1/2 S.-O. de la Pointe-à-Pitre. Ornée de fontaines et de belles promenades ; elle possède un arsenal, un palais de justice, un vaste hôpital et de belles prisons ; elle est partagée en deux paroisses : Notre-Dame-du-Mont-Carmel et St.-François. Séparée par la riv. aux Herbes ; celle des Galcons l'arrose aussi et fertilise son territoire où croissent avec succès la canne à sucre, le café, le coton et le manioc. 4,050 h.

BASSE-VAIVRE (la), vg. de Fr., dép. de la H.-Saône ; arr., 1 l. N. de Vesoul, cant. et poste de Jussey. 220 h.

BASSEMBERG, vg. de Fr., dép. du H.-Rhin ; arr., 3 l. O. et poste de Schelestat, cant. de Ville. 300 h.

BASSENEVILLE, vg. de Fr., dép. du Calvados ; arr., 6 l. 1/2 O. de Pont-l'Évêque, cant. de Dives, poste de Dozuley. 350 h.

BASSENS, vg. de Fr., dép. de la Gironde ; arr., 4 l. N.-E. et poste de Bordeaux, cant. du Carbon-Blanc. 500 h.

BASSENVILLE, vg. de Fr., dép. du Calvados ; arr., 2 l. E. et poste de Bayeux, cant. de Ryes. 400 h.

BASSERCLES, vg. de Fr., dép. des Landes ; arr., 7 l. 1/2 S. et poste de St.-Sever, cant. d'Amon. 300 h.

BASSÈRE (la), vg. de Fr., dép. des H.-Pyrénées ; arr., cant., 2 l. O. et poste de Bagnères-de-Bigorre. 550 h.

BASSES, vg. de Fr., dép. de la Vienne ; arr., cant., 1 l. N.-E. et poste de Loudun. 270 h.

BASSEUX-LES-LOGES, vg. de Fr., dép. du Pas-de-Calais ; arr., 2 l. 1/2 S.-O. et poste d'Arras, cant. de Beaumetz. 220 h.

BASSEVELLE, vg. de Fr., dép. de Seine-et-Marne ; arr., 8 l. E. de Meaux, cant. et poste de la Ferté-sous-Jouarre. 400 h.

BASSIGNAC, vg. de Fr., dép. du Cantal ; arr., 3 l. N. de Mauriac, cant. de Saignes, poste de Bort (Corrèze). 550 h.

BASSIGNAC-LE-BAS, vg. de Fr., dép. de la Corrèze. arr., 8 l. 1/2 S. et poste de Tulle, cant. de Mercœur. 600 h. — *Autre*, dit le Haut, même dép. ; arr., 10 l. E. de Tulle, cant. de Servièrès, poste d'Argentat. 780 h.

BASSIGNEY, vg. de Fr., dép. de la H.-Saône ; arr., 9 l. N.-O. de Lure, cant. de Vauvillers, poste de Vesoul. 320 h.

BASSILLAC, vg. de Fr., dép. de la Dordogne ; arr., 3 l. E. et poste de Périgueux, cant. de St.-Pierre-de-Chinac. 690 h.

BASSILLON, vg. de Fr., dép. des H.-Pyrénées ; arr., 8 l. N.-E. et poste de Pau, cant. de Lembey. 140 h.